

Tribune

Contre la hiérarchisation des haines, pour une égalité réelle devant la loi.

Par **Libres & Égaux France**

La lutte contre l'antisémitisme est une nécessité absolue, elle est un impératif moral, historique et républicain. Aucune société démocratique ne peut tolérer la haine visant une communauté en raison de ce qu'elle est.

Mais une question fondamentale s'impose aujourd'hui au débat public, **pourquoi la République accepte-t-elle de renforcer son arsenal juridique contre certaines haines, tout en laissant d'autres tout aussi réelles traitées comme secondaires ?**

La récente proposition de loi visant à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme, adoptée en commission des lois, introduit des évolutions majeures, élargissement du champ répressif, nouvelles incriminations, extension des capacités de poursuite, et redéfinition de certaines limites de l'expression publique.

Ces choix, assumés par le législateur, reposent sur une conviction claire : **la gravité de l'antisémitisme justifie une protection juridique renforcée, y compris au prix de débats sur l'équilibre entre répression et libertés publiques.**

Ce constat appelle une exigence simple et républicaine, si l'État accepte ce niveau de protection pour une communauté, il doit l'assumer pour toutes.

Une réalité trop souvent minimisée

L'islamophobie et le racisme ne sont ni des concepts abstraits ni des ressentis subjectifs, ils se traduisent, quotidiennement, par :

- Des discriminations massives à l'embauche et au logement
- Des agressions verbales et physiques ciblant des personnes en raison de leur religion ou de leur origine supposée
- Des entraves administratives répétées, parfois illégales, obligeant des citoyens à saisir les tribunaux pour faire valoir des droits pourtant garantis par la loi
- Une banalisation médiatique de discours stigmatisants, rarement sanctionnés.

Dans les préfectures, les tribunaux administratifs et les services publics, **des milliers de personnes sont contraintes d'engager des procédures lourdes pour simplement faire respecter le droit.** Cette situation n'est ni marginale ni accidentelle, elle est devenue structurelle.



Une République ne hiérarchise pas les haines

Il ne s'agit pas d'opposer les causes, ni de relativiser l'antisémitisme, il s'agit de refuser une logique dangereuse, celle d'une République qui protège certaines communautés par un droit renforcé, tout en laissant d'autres exposées à une protection minimale, voire théorique.

La promesse républicaine est pourtant claire l'égalité devant la loi ne souffre aucune exception. Si la lutte contre l'antisémitisme justifie une évolution du droit, alors **la lutte contre l'islamophobie et le racisme doit bénéficier d'une architecture juridique équivalente**, encadrée, proportionnée, mais réelle.

Une proposition citoyenne pour un droit équilibré

Nous appelons à l'ouverture d'un débat parlementaire visant à :

- Renforcer la lutte contre les discours et actes de haine visant des personnes en raison de leur religion, origine ou apparence
- Garantir des mécanismes effectifs contre les discriminations administratives
- Permettre aux associations sérieuses d'agir contre les pratiques systémiques
- Préserver strictement les libertés fondamentales, la liberté d'expression, de la presse, de recherche et de critique politique.

La critique d'une religion, d'une idéologie, d'un État ou d'une politique publique ne doit jamais être assimilée à une infraction, dès lors qu'elle ne vise pas des personnes et n'appelle ni à la haine ni à la violence.

Restaurer la cohérence républicaine

La République ne peut pas, d'un côté, affirmer lutter contre toutes les formes de haine, et de l'autre, accepter qu'une partie de ses citoyens se sente durablement moins protégée que d'autres.

Ce débat n'est pas communautaire, il est profondément politique, juridique et républicain. Soit la France assume un droit égal pour tous soit elle accepte l'idée dangereuse d'une hiérarchie des dignités.

Nous refusons cette seconde option.

Libres & Égaux

Association citoyenne

Libres dans nos choix. Égaux dans nos droits.

